

CHRONIQUE

# Banque : le poison lent des « portes tournantes »

26/08/2020



**Laurence Scialom** Professeure d'économie à l'université Paris Nanterre

Nommé début août, le nouveau directeur général de Natixis, Nicolas Namias, était préalablement directeur financier du groupe BPCE qui détient environ 70 % de Natixis. A l'occasion de sa prise de fonction, [il a récemment fait la déclaration suivante](#) : « *Ma position est claire. Mon mandat en tant que directeur général de Natixis consiste simplement à créer de la valeur pour tous mes actionnaires, pour chacun d'entre eux. C'est mon unique mandat.* »

## Décalage

Chacun appréciera cette déclaration d'intention, sachant que dans la banque doper le RoE (*Return on equity*, le bénéfice que rapporte le capital engagé) s'accompagne en général de prises de risque excessives, d'un passif composé de trop peu de capital (absorbeur de pertes non anticipées) et de trop de dettes.

Chacun pourra aussi apprécier l'opportunité de cette déclaration au moment où la France et l'Europe traversent une crise sanitaire et une récession sans précédent, où un nombre considérable de défaillances d'entreprises sont en cours et à venir et où la BCE a demandé aux banques de la zone de ne pas distribuer de dividendes afin de renforcer leurs capitaux propres et donc leur capacité à faire face par elles-mêmes aux pertes massives qui s'annoncent !

# Privé/public, allers et retours

Là où l'histoire devient intéressante, c'est qu'avant cette brillante carrière dans la banque, qui commença dès 2008 dans le groupe BPCE, Nicolas Namias avait travaillé à la Direction générale du Trésor, puis comme commissaire du gouvernement suppléant auprès de l'Autorité des marchés financiers.

En 2012, il quitte la banque pour être nommé conseiller technique du Premier ministre Jean-Marc Ayrault pour le financement de l'économie, les entreprises et les affaires économiques internationales. Ce passage en cabinet fut plutôt bref... mais suffisamment long pour avoir contribué à torpiller et vider de son contenu la [loi dite de séparation et de régulation des activités bancaires](#), qui devait renforcer la régulation du secteur.<sup>1</sup>

## Quoi de plus efficace, sur des sujets techniques, que de placer des hommes du lobby bancaire dans les cabinets ministériels

Dès avril 2014, c'est dire peu de temps après l'adoption de la loi bancaire, il quitte son activité de cabinet ministériel, et hop ! Retour à la bergerie : il devient membre du comité exécutif de Natixis chargé de la stratégie. Superbe promotion ! Pour services rendus ?

Car quoi de plus efficace sur des sujets techniques que de placer des hommes du lobby bancaire dans les cabinets ministériels ? La capture des autorités publiques par cette industrie est d'autant plus puissante qu'elle est concentrée, et que ses activités sont complexes. Le recours à l'expert, généralement issu de l'industrie, pour « conseiller » le décideur public dans ses activités de régulation du secteur, fait que la vision pro-industrie s'insinue au cœur même de l'Etat sous couvert d'une expertise purement technique.

## Effets pervers

L'itinéraire professionnel de Nicolas Namias illustre parfaitement les effets pervers des « portes tournantes » (« *revolving doors* », en anglais), ces

trajectoires professionnelles d'alternance de positions de cadres dirigeants dans l'industrie (ici la banque) et dans la haute fonction publique et les cabinets ministériels.

Indépendamment de la probité des individus, se pose fatalement la question des intérêts défendus par les personnes officiellement en charge de l'intérêt public, dès lors qu'elles savent que leur avenir professionnel se trouve dans l'industrie qu'il régule.

## Quel intérêt sert un individu officiellement en charge de l'intérêt public quand il sait que son avenir se trouve dans l'industrie qu'il régule ?

Ce doute décrédibilise les institutions publiques et mine la démocratie. Quand aujourd'hui cet ancien – bref – serviteur de l'Etat affirme, en tant que dirigeant de banque, ne rechercher que la maximisation des dividendes pour les actionnaires, il faut bien comprendre ce que cela signifie : rendre sa banque plus vulnérable à une crise financière et donc plus susceptible d'avoir à être renflouée par les contribuables.

Les « portes tournantes » sont un poison lent qui affaiblit la crédibilité des pouvoirs publics et la confiance des citoyens dans leurs institutions. Elles rongent de l'intérieur leur indépendance vis-à-vis de l'industrie et des lobbys. Elle crée un terrain favorable à une forme de capture corrosive, particulièrement pernicieuse car affaiblissant de l'intérieur l'efficacité des régulations du fait de la convergence de conception du monde entre l'industrie et les pouvoirs publics.

- [1.](#) Je fus reçue par lui lors des consultations organisées par le Premier ministre à propos de cette loi.